

Sujet : bulletin technique grandes cultures biologiques

De : "Alexandre Tricheur (Bio Nouvelle-Aquitaine)" <a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com>

Date : 06/11/2025, 10:01

Pour : <a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com>



Adhérer à Vienne
Agrobio

Bulletin d'adhésion



Adhérer à Agrobio
Deux-Sèvres

Bulletin d'adhésion



Adhérer au GAB
Charente-Maritime

Bulletin d'adhésion

Sommaire

Agenda

MAEC Bas carbone

Bilan économique avec l'outil prix de revient

Point réglementation

Retour en photo sur quelques couverts végétaux

Semis des céréales

Vigilance sur la gestion de la carie

Gestion de l'ergot en AB

Gestion des limaces

Les services rendus par l'association blé/féverole

Impact du travail du sol et des faux semis sur les levées d'adventices

Sélectionner pour le bio et en bio ?

Les échos du marché

Ressources techniques

Agenda



Le rendez-vous
des pros avec la bio



**LES RENCONTRES À DÉCOUVRIR
PRÈS DE CHEZ VOUS**



**100 RENCONTRES SUR LE TERRAIN
NOVEMBRE 2025 | NOUVELLE-AQUITAINE**

WWW.MOISDELABIO.FR

Rencontres Nationales 2026

**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE de
CONSERVATION**

 **Chantonay (Vendée, 85)**

Ateliers sur-mesure, co-développement, conférences,
partages d'expériences... loin des dogmes.

**Du 27 au 29 janvier
2026**



Événement organisé par :



Avec le soutien de :



Sponsorisé par :



13 novembre**Océalia de 09h30 à 17h30**

Départ du rallye à 9h30 avec un café sur le dépôt Océalia, Rue de la gare 86250 CHARROUX puis tour des parcelles

Rallye de fermes bio en Agriculture de Conservation des Sols – Couverts végétaux

S'inscrire

14 novembre

Ferme de Boussentin de 14h à 17h30

85 Rue de Limoges
79320 VOUILLÉ

L'ABC (Agriculture Bio de Conservation), une nouvelle voie à explorer !

S'inscrire

18 novembre

La CORAB de 14h à 17h

30 avenue de Chatellerault
86440 MIGNE-AUXANCES

La CORAB, du grain à l'assiette : découverte de l'outil de valorisation des productions bio vers l'alimentation humaine

S'inscrire

19 novembre**FORMATION avec Francis BUCAILLE**

Jardins de la Noue, Beauvoir sur Niort (79) de 09h à 17h

Revitaliser mes sols : diagnostic, fertilisation et nutriments.

S'inscrire

21 novembre**ADOPTAE**

de 9h à 12h30 Chez Hervé VANDEPUTTE à **VILLOGNON (16)**

de 14h à 17h30 Chez Benoît BARRUSSEAU à **SAINT-GAUDENT (86)**

Les couverts végétaux, parlons-en !

S'inscrire

26 novembre**WEBINAIRE**

de 10h30 à 12h

Le marché des grandes cultures en 2025 et perspectives pour 2026

S'inscrire

27 novembre

**Chambre
d'agriculture 17-79
de 10h à 13h**

12 Boulevard Joseph
Lair
17400 Saint Jean
d'Angély

**Assurer son
rendement en
lentilles et en pois-
chiche.**

S'inscrire

01 décembre

**FORMATION avec
Celesta-Lab**

100 % distanciel

**Comprendre et
réfléchir la fertilité
organique et
biologique des sols
pour garantir la
santé de mes
cultures**

S'inscrire

12 décembre

**Voyage d'étude
organisée par Bio
Nouvelle-Aquitaine
et le Syndicat des
eaux Vivier-
Courance.**

EARL Du Val De
Claise
1 Le Village du Bois
37350 Chaumussay

**Visite d'une ferme
céréalière en
Agriculture
Biologique de
Conservation depuis
2015**

S'inscrire au
06 16 68 11 61

15 décembre

**FORMATION Bion Nouvelle-
Aquitaine et la chambre
d'agriculture de la Vienne**

Chambre d'agriculture de la Vienne
- 86550 Mignaloux Beauvoir

**Connaître et choisir son couvert
végétal adapté à mon contexte et
mes objectifs**

S'inscrire

18 novembre / 20 janvier

MAB16 de 09h à 17h

**Introduire des arbres en Intra-
parcellaire sur ma ferme -
Agroforesterie**

S'inscrire

Arrivée de Thomas CHANANE

Après un cursus d'ingénieur agronome à AgroParisTech et une alternance de 2 ans à Arvalis sur le pilotage de la fertilité des sols, Thomas a travaillé pendant 2 ans dans deux fermes en bovin lait dont une en AB. En quête d'un nouveau projet, il a répondu à l'offre de Bio Nouvelle-Aquitaine et est arrivé le 20 octobre.

Basé à Melle (79) il interviendra sur la Charente-Maritime, la Vienne et les Deux-Sèvres en remplacement de Lara PACE qui est partie définitivement le 31 octobre et d'Alexandre TRICHEUR qui part en congé parental d'un an du 01 janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Nous souhaitons plein de bonheur à Lara qui entame un projet d'entrepreneuriat dans l'activité de crochet. Vous pouvez la retrouver sur le marché de Noël de Niort du 29/11 au 05/01.



Thomas CHANANE

Conseiller Grandes Cultures 17 / 79 / 86

t.chanane@bionouvelleaquitaine.com

Téléphone : 06 46 65 26 62

Poste basé à Melle

Retrouvez la synthèse sur le prix de revient des grandes cultures biologiques 2024

Retrouvez la synthèse sur les essais d'implantation de trèfles au semis de la céréale 2024

MAEC Bas carbone





Plus d'aides CAB ?

Si vous souhaitez vous tourner vers la *MAEC Bas Carbone* (forfait de 18 000 €), contactez Alexandre pour plus d'informations et pour réaliser un diagnostic avant le 15 décembre.

☎ 06 16 68 11 61 - a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com

Bilan économique avec l'outil prix de revient

Bio Nouvelle Aquitaine peut vous accompagner à plusieurs niveaux :

1. En réalisant un **diagnostic d'exploitation** (si vous avez pas déjà eu depuis votre passage en AB).
2. En préparant la campagne **PAC 2024** lors de sessions collectives (voir les dates dans la rubrique Agenda de ce bulletin).
3. En vous informant sur les **aides disponibles** pour votre exploitation.
4. En réalisant un bilan économique et technique avec l'outil "**Prix de revient**" de la FNAB.

Prix de revient, késako ?

Le prix de revient d'un produit correspond au prix permettant de couvrir l'ensemble des charges nécessaires de la culture à la commercialisation de ce produit. Dans la méthodologie proposée, il est calculé en amont du cycle de production (pour l'année ou les années à venir). C'est une démarche prospective. En plus du périmètre des charges prises en compte, cela le distingue de la plupart des approches de coûts de production qui sont bien souvent rétrospectives.

L'approche des prix de revient proposée et traduite dans l'outil Excel a plusieurs objectifs :

- Vous permettre de **mieux comprendre le fonctionnement actuel de votre ferme et la composition de vos prix de revient** (quelles charges pèsent sur quel produit ? dans quelle mesure ?).
- Vous accompagner pour **mieux valoriser le travail** réalisé par toutes les personnes oeuvrant sur la ferme (vous, vos associé-e-s, vos salarié-e-s...) et améliorer les conditions de travail.
- Vous aider à **améliorer votre autonomie**, voire à passer d'une logique de dépendance, financière, économique, agronomique, à une logique de plus grande indépendance.

Très vite, la démarche pourra **vous accompagner dans vos choix stratégiques**, sur les productions, les circuits de distribution, les méthodes de production ou les investissements puisque l'outil Excel vous permet de simuler « en direct » les impacts de tels projets sur vos prix de revient. C'est un **outil d'aide à la décision, propre à chaque ferme**, qui vous permettra de piloter vos ateliers en fonction de la réalité économique de votre structure.

Si vous souhaitez avoir un rendez-vous individuel et avoir accès à l'outil prix de revient, contactez Alexandre pour plus d'informations.

☎ 06 16 68 11 61 - a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com

Point réglementation

A partir du 1er janvier 2026, seront concernés par le **paiement à l'INAO** (30€ HT par demande quelle que soit l'issue), les **demandes de dérogations suivantes** :

- Mutilations (ébourgeonnage, coupe de la queue des ovins...), à l'exclusion de l'écornage
- Attache des animaux
- Mixité en cultures pérennes lors de la conversion
- Réduction de la période de conversion des parcelles
- Utilisation d'ingrédients non-biologiques pour la transformation
- Introduction d'animaux d'aquaculture non-bio
- Introduction d'animaux non-bio hors situation exceptionnelle

👉 Dérogations à faire sur le site DérogBio, avec, au moment de la validation finale du dépôt de la demande, la nécessité de procéder au paiement par carte bancaire.

Les dérogations « semences et plants biologiques » et les dérogations « exceptionnelles » pour l'introduction d'aliments non-biologiques et animaux non-biologiques faisant suite à une catastrophe (maladies, aléas climatiques), ne seront pas concernées par ce dispositif de paiement. Ne seront pas concernées également, les dérogations relatives à l'écornage des animaux.

Retour en photo sur quelques couverts végétaux

Couvert multi espèces (Avoine, Seigle, Trèfle d'Alexandrie, Trèfle incarnat, Trèfle squarrosom, Radis chinois, Moutarde d'Abyssinie, Phacelie, Lin + repousse de lentille) semé cet été. D'après la pesée MERCI on est sur un couvert de 1.5 TMS/ha qui a déjà piégé 50 unités d'azote. La culture suivante

sera une Chia.



Couvert multi espèces (Colza Fourrager, Trèfle Squarrosus et phacélie). Récolte du pois chiche le 18 août (1,2t /ha) puis déchaumage à disque superficiel pour casser les buttes de binage le 19 août puis déchaumage à dent le 26 août et Semis au vaderstad rapid le 27 août puis roulage. La culture suivante sera une orge de printemps. A ce stade le couvert fait 1.6 TMS/ha pour 50 unités d'azote piégées.





Couvert multi espèces (Pois Fourrager, Seigle F, Sorgho F (2 variétés), tournesol, lin, trèfle d'Alexandrie, Trèfle Incarnat, Trèfle de Perse, Nyger et Phacélie). L'objectif de ce couvert est de mélanger des espèces estivales et hivernales qui vont prendre le relais en hiver. Le couvert a été semé en direct dans les chaumes d'Engrain avec un semoir à disque au 15/07. La culture suivante sera un pois chiche. A ce stade le couvert fait 1.4 TMS/ha et a piégé 40 unités d'azote.



Couvert d'un mélange de trèfles pluriannuels semé en sortie d'hiver dans la céréale au delimbe à 5-6 kg/ha. Un passage de herse étrille a été fait avant le semis pour créer de la terre fine.



Semis des céréales

Densité de semis

Attention plus la densité de semis est élevée plus la compétition entre plante est importante ce qui peut conduire à une diminution du taux de protéines par la suite. Dans les conditions actuelles, viser une densité de semis entre 300 et 350 grains/m² pour une densité levée entre 250 et 300 grains m² après désherbage mécanique. De nombreux essais réalisés par la chambre d'agriculture de la Vienne ne montrent pas différence significative de rendement entre un semis à 300, 350, 400 ou 450 grains/m². Dans le cas d'un désherbage mécanique agressif après la levée pour gérer la flore spontanée il faut augmenter la densité de semis de 5 à 10 % pour anticiper la perte de pieds.

Gestion des adventices

Les conditions météo sont favorables à la levée de graminées automnales, en fonction du type de sol il est important de surveiller ces levées et d'envisager un désherbage mécanique à l'aveugle ou dès le stade 3 feuilles si le désherbage à

l'aveugle n'est pas possible. Pour un désherbage à l'aveugle réussi il faut obligatoirement 5-6 jours sans pluie après le semis et semer la graine à 3 cm de profondeur. Le passage s'effectue entre 60 à 70 °C en base 0 soit 6 à 7 jours à 10°C de température moyenne. Pour le désherbage on vise une agressivité moyenne (2/5), une profondeur très superficielle (1-2 cm) et une vitesse de 6 à 10 km/h.

Efficacité du désherbage précoce en 2018 et 2019 sur terres hydromorphes (chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine).

année de récolte	Agriculteur	Culture	Type de sol	densité d'adventices par m²		Efficacité du désherbage (%)	écart de rendement en q/ha Désherbé - témoin
				Témoin*	DP**		
2018		engrain	argileux	76	34	55	
2018		engrain	argileux	130	112	14	
2019		Triticale	argileux	99	56	44	7.1
2018		ble tendre	argilo-limoneux	400	296	26	
2018		ble tendre_feverole	argilo-limoneux	130	64	51	
2018		ble tendre_pois	argilo-limoneux	182	220	-21	
2018		triticale	argilo-limoneux	271	322	-19	
2018		triticale-féverole	argilo-limoneux	231	333	-44	-3.8
2018		triticale-féverole	argilo-limoneux	230	288	-25	-1.1
2018		avoine_feverole	limoneux	205	103	50	5.8
2018		ble tendre	limoneux	178	82	54	4.6
2018		ble tendre	limoneux	67	67	1	
2018		ble tendre	limoneux	189	168	11	
2018		triticale_pois	limoneux	174	110	37	
2019		Triticale_pois	limoneux	68	40	41	4.0
2018		ble tendre	limono-sableux	383	356	7	
2018		ble tendre_pois	limono-sableux	198	206	-4	
2019		ble tendre printemps	limono-sableux	66	62	5	-3.5
2019		Triticale_pois	limono-sableux	1807	1353	25	3.4
2018		triticale_pois	limons-argileux	61	43	29	
2018		triticale_pois	limons-argileux	174	106	39	
2019		ble tendre		279	234	16	
2019		ble tendre		60	57	5	
2019		Orge + pois		147	150	-2	

Efficacité du désherbage précoce en 2018 et 2019 sur terres drainantes (chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine).

année de récolte	Agriculteur	Culture	Type de sol	densité d'adventices par m²		Efficacité du désherbage (%)	écart de rendement en q/ha Désherbé - témoin
				Témoin*	DP**		
2019		Avoine nue	argilo-calcaire	376	226	40	
2018		ble tendre	argilo-calcaire	14	22	-57	-1.2
2018		ble tendre	argilo-calcaire	26	22	17	1.5
2018		ble tendre	argilo-calcaire	159	162	-2	
2018		ble tendre	argilo-calcaire	35	43	-22	0.1
2018		ble tendre	argilo-calcaire	86	48	44	6.3
2018		ble tendre	argilo-calcaire	70	39	44	3.4
2018		ble tendre	argilo-calcaire	52	53	-2	0.4
2018		ble tendre	argilo-calcaire	11	4	64	6.8
2018		ble tendre	argilo-calcaire	62	44	30	
2018		ble tendre_pois	argilo-calcaire	144	80	45	-2.2
2018		engrain	argilo-calcaire	31	32	-3	1.5
2018		engrain	argilo-calcaire	181	148	19	-0.8
2018		engrain	argilo-calcaire	256	132	49	-3.9
2018		engrain	argilo-calcaire	45	41	9	1.7
2019		Engrain	argilo-calcaire	14	14	0	
2019		Engrain	argilo-calcaire	545	278	49	
2019		Engrain	argilo-calcaire	292	178	39	
2019		Epeautre_lentillon	argilo-calcaire	158	255	-61	
2018		Gd Epeautre	argilo-calcaire	19	36	-85	0.8

2018	orge	argilo-calcaire	92	94	-3	1.3
2018	orge	argilo-calcaire	92	56	39	1.3
2018	orge	argilo-calcaire	48	39	19	3.8
2018	orge	argilo-calcaire	67	68	-2	
2019	orge	argilo-calcaire	187	111	41	1.6
2018	Seigle	argilo-calcaire	140	146	-5	-3.8
2019	Seigle	argilo-calcaire	132	89	30	-2.9
2018	triticale	argilo-calcaire	56	43	24	
2018	triticale	argilo-calcaire	200	100	50	0.6
2018	triticale	argilo-calcaire	87	50	42	1.8
2018	triticale	argilo-calcaire	106	45	57	16.8
2019	Triticale	argilo-calcaire	53	53	1	0.8
2019	Triticale	argilo-calcaire	77	68	11	1.4
2019	Triticale pois	argilo-calcaire	96	88	-14	0.4

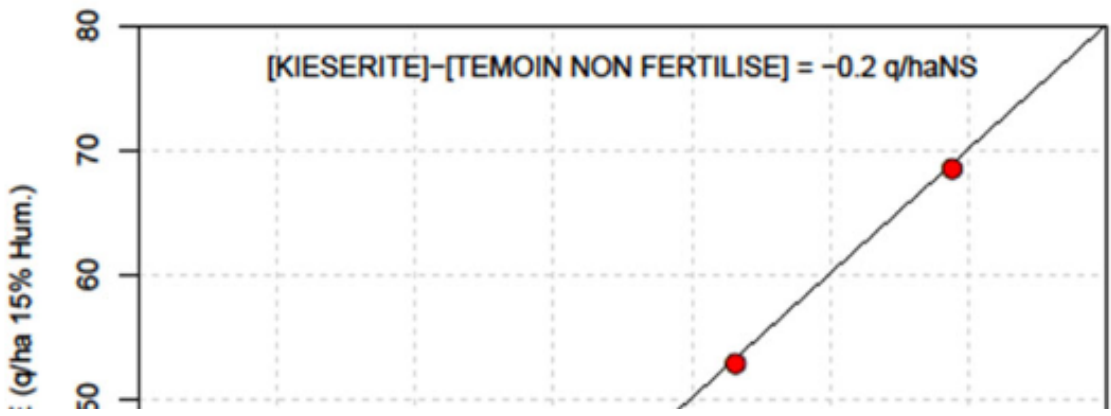
Apport de soufre sur céréales en AB

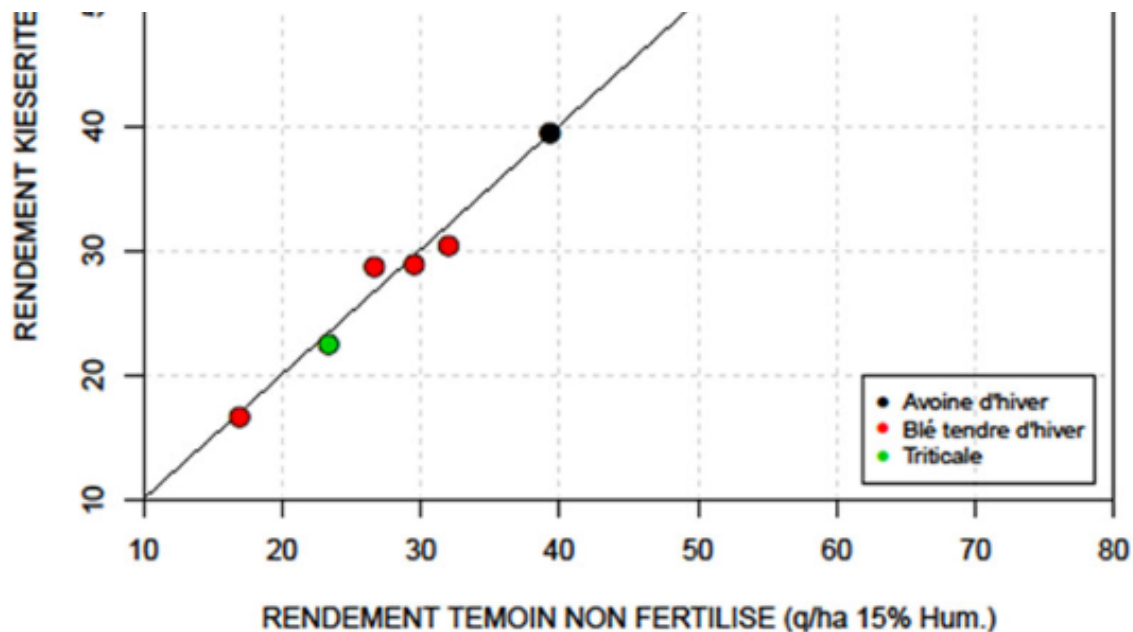
D'après sept essais réalisés dans le bassin parisien par ARVALIS et les Chambres d'agriculture d'Île-de-France, du Loir-et-Cher et de l'Oise, mieux éviter d'apporter du soufre sur céréales conduites en agriculture biologique (AB). En effet, cela n'améliore pas le rendement et semble pénaliser la teneur en protéines.

Pour limiter le risque de carence, des essais ont évalué l'intérêt d'apporter du soufre sur céréales à paille. Une modalité avec apport de 50 kg de SO₃/ha sous forme de kiésérite (sulfate de magnésium à 25 % de MgO et 50 % de SO₃) en sortie d'hiver a été comparée à un témoin sans apport. La quantité testée est censée largement couvrir les besoins puisqu'en AB, les céréales absorbent de l'ordre de 25 à 35 kg SO₃/ha. Dans l'un des essais, l'apport de soufre a été testé avec ou sans apport d'azote sous forme de vinasse.

Quels que soient l'essai et la céréale concernée, **il ne ressort aucune différence significative entre le témoin non fertilisé et la modalité recevant du Soufre** (figure ci-dessous, Source : ARVALIS). Le regroupement des essais confirme cette conclusion statistique.

Figure 1 : Rendement des modalités avec apport de kiésérite en fonction des modalités témoins dans l'essai correspondant





Synthèse de 7 essais conduits en 2019 et 2020 dans les départements 41, 45, 60, 77 et 91 en partenariat : 3 essais ARVALIS, 2 essais CA IDF, 1 essai CA 41 et 1 essai CA 60.

Espèces : 5 essais blé tendre d'hiver, 1 essai avoine d'hiver et 1 essai tritcale.

Test statistique par comparaison de moyennes appariée : NS différence non significative.

Ces résultats conduisent à ne pas conseiller d'apport de kiésérite sur céréales à paille, mais plutôt à les positionner sur d'autres cultures plus exigeantes comme le colza, la luzerne, voire d'autres protéagineux. En effet, un essai ARVALIS a démontré l'intérêt de l'apport de kiésérite sur luzerne conduite en AB sans apports organiques pour lever une carence en soufre.

Vigilance sur la gestion de la carie

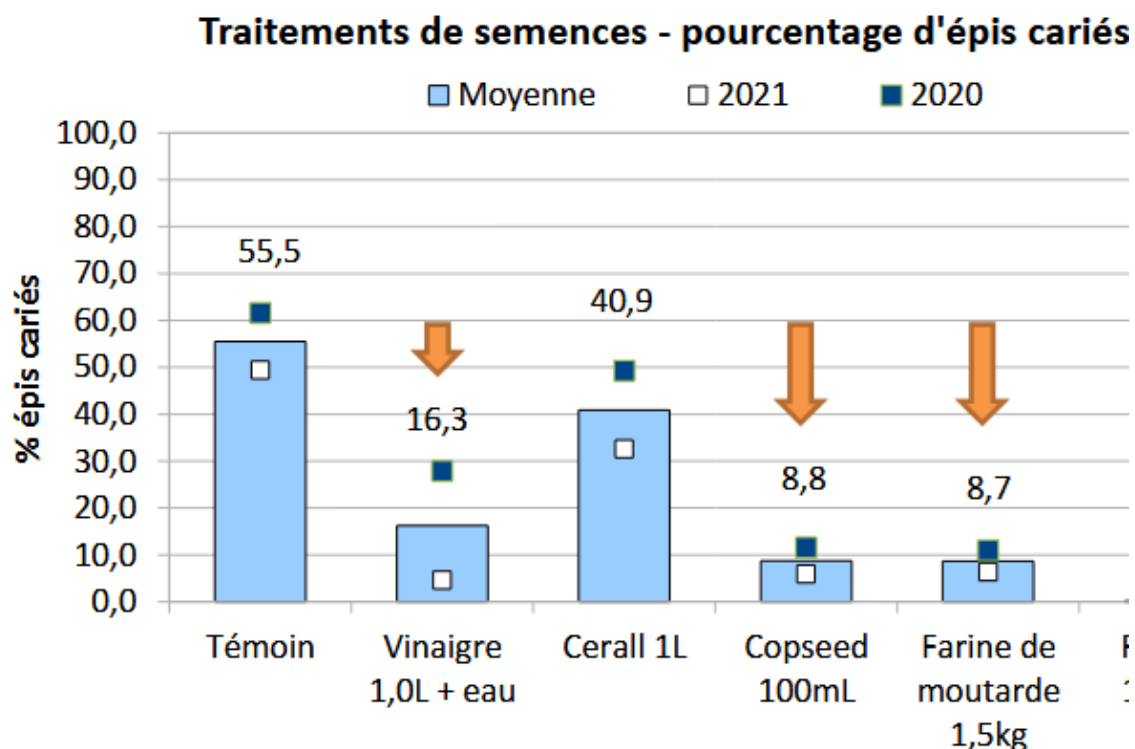
Cette année nous avons échos d'une recrudescence de carie, avec des foyers détectés dans plusieurs régions. Cette maladie du blé nécessite une surveillance absolue en agriculture biologique. Retrouvez l'article complet sur le sujet dans le Bulletin technique Grandes Cultures – Été 2025

120 jours de plus pour l'utilisation du COPSEED garantissant une couverture pour les semis d'automne 2025. Sa fin d'utilisation était programmée au 26/09/2025, suite à un non-renouvellement de la demande d'autorisation par la société NUFARM SAS, détentrice du produit. **Le Copseed est finalement prolongé du 27 septembre 2025 jusqu'au 26 janvier 2026 pour les traitements de semence du blé.**

Les attaques sévères de carie du blé 2025 et l'absence d'alternatives efficaces ont sans doute pesé sur la décision de retour. Spécialité composée de sulfate de cuivre tribasique, ce retour est emblématique des enjeux et difficultés de substitution du cuivre en agriculture biologique que remontent les rapports de l'Anses. La demande conjointe de l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales (AGPB) et de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB) pour une dérogation 120 jours d'utilisation du produit a donc été acceptée par le Ministère de l'agriculture le 25 septembre dernier (voir document).

Pour rappel : 2 solutions disponibles en AB permettent de ↘ l'infection en carie:

- Le COPSEED jusqu'au 26/01/2026
- Le CERALL (bactérie)
- Le vinaigre blanc : 1.6 L à 4-5 % d'acide acétique pour 100 kg de semences soit 0.8 L de vinaigre à 8% + 0.8 d'eau froide /quintal
- La farine de moutarde 1,5L (+ 4,5l d'eau) / 100kg de semences



Pour l'enrobage de semence il est également possible d'utiliser l'OBAKIM utilisable en AB et qui contient du sulfate de cuivre (même dosage que le copseed), du bore, du manganèse et de l'intracell (stimulateur de croissance).

Gestion de l'ergot en AB

L'ergot est une maladie qui ne s'attaque pas qu'au seigle. En effet, *Claviceps purpurea*, le pathogène responsable de l'ergot, est capable d'infecter toutes les graminées. Le classement des différentes céréales, par ordre décroissant de sensibilité se présente comme suit : seigle > triticales > blé, orge, avoine. Les symptômes de ce champignon n'apparaissent que sur les épis car l'infection se produit à la floraison. Ainsi, entre les glumelles, une masse tout d'abord blanchâtre virant plus tard au noir violacé et portant le nom de sclérote sera observable. Ces structures peuvent dépasser de l'épi mais ce n'est pas toujours le cas. Les sclérotés tomberont ensuite sur le sol lors de la récolte ou seront emportés avec les grains. Si les grains ne sont ensuite pas triés ou désinfectés, les sclérotés emportés retourneront sur le sol lors du semis. Lorsqu'ils auront rencontré les conditions favorables à leur développement, ces corps durs vont germer et libérer des ascospores qui pourront alors infecter les graminées adventices en fleur ou les céréales à floraison précoce (infection primaire). Plus tard, les épis touchés vont produire un liquide blanchâtre contenant des conidies.

Ce « miellat » sera ensuite transporté par les insectes ou par effet splash vers les autres céréales saines en floraison (infection secondaire). C'est à la suite de cette seconde infection que les sclérotés seront produits, bouclant ainsi le cycle. L'ergot n'a pas d'impact significatif sur le rendement. La nuisibilité du pathogène vient de sa production de toxines dangereuses pour la santé humaine et animale.

TENEURS MAXIMALES : des valeurs adaptées à la sensibilité des différents consommateurs

Contaminant	Débouché	Blé tendre	Blé dur
DON	Réglementation a. humaine	1250 µg/kg	1750 µg/kg
	Recommandation a. animale	8000 µg/kg	
Ergot	Réglementation a. humaine	0,5 g/kg	
	Réglementation a. animale	1 g/kg	

Tableau 1 Teneurs maximales pour le déoxynivalénol (DON) et les sclérotés d'ergot dans les lots de blés destinés à l'alimentation humaine ou animale.

Que faire lorsque l'ergot est présent dans une parcelle ?

Les sclérotés tombés au sol restent viables deux ans. Après la récolte, labourer pour enfouir les sclérotés à plus de 10 cm de profondeur. Bien qu'ils puissent toujours germer dans le sol, ils ne pourront plus atteindre la surface pour libérer leurs spores au printemps.

- Pendant deux ans, ne pas labourer, afin d'éviter de remonter les sclérotés vers la surface du sol.
- Pendant ces deux années, éviter de cultiver des céréales, ou au moins privilégier une espèce moins sensible que le seigle ou le triticale.
- Soigner le désherbage et faucher les bordures de champ, car certaines graminées sauvages, telles que le vulpin ou le ray-grass, sont hôtes de l'ergot et constituent un relais dans la transmission de la maladie.

Que faire en cas de lot contaminé par l'ergot ?

Nettoyer aussi soigneusement que possible les semences à l'aide d'une table densimétrique et de trieurs optiques.



Gestion des limaces

En France, il existe deux sortes de limaces présentes sur les sols cultivés.



► La limace grise, connue sous le nom de « loche » (*Deroceras reticulatum*), qui atteint 4 à 5 cm de long et dont la couleur varie du beige au brun mouchetée de fines taches sombres ;



► La limace noire (horticole *Arion hortensis*) qui mesure 3 à 4 cm et possède une robe couleur bleu-noir avec une face ventrale jaune-orangée.

Les limaces ont un soucis de taille : elles ont tendances à se dessécher. C'est pourquoi leur activité est principalement nocturne, dans les interstices du sol ou les fissures provoquées par le système racinaire. Néanmoins, quand les conditions climatiques leurs sont favorables (entre 13 et 18°C et 75% d'humidité), elles vont alors **sortir en surface et c'est là qu'elles vont causer les dégâts dans les cultures**. Elles se déplacent alors principalement la nuit, n'hésitant pas à passer d'une parcelle à l'autre, à raison de 4 à 5 m par nuit pour la limace grise contre 2 à 3 m par nuit pour la limace noire.

Leur accouplement est précédé d'une parade avant que les œufs ne soient déposés dans les premiers centimètres du sol.

- Les limaces grises pondent entre 300 à 400 œufs
- Les limaces noires pondent entre 100 à 300 œufs

Leur durée d'incubation varie avec la température : de 15 à 20 jours à 20°C, voire plus de 90 jours à 5°C (test réalisés en laboratoire). La mortalité des œufs de limaces est la plus élevée aux premiers stades de vie car ils ne bénéficient pas d'aucune protection et peuvent être victimes de déshydratation ou de prédation.

Malgré ces risques dans les premiers stades de vie, **les œufs sont très résistants au froid** (jusqu'à -11°C dans le sol) et nettement moins résistant à la chaleur et aux UV.

Une jeune limace grise peut consommer la moitié de son poids en une nuit, soit 30 à 50 mg ce qui équivaut à 2 plantules de blé au stade 1 feuille et 5 à 6 plantules de colza. L'alimentation dépend de la température. Les tests en laboratoires ont montré que :

- La consommation de la limace grise démarre dès 0,8°C
- La consommation de la limace noire n'est effective qu'à partir de 5°C

La durée de vie des limaces grises et noires excède rarement 12 mois. Mais leurs cycles sont différents :

- La jeune limace grise réalise généralement deux cycles par an, au printemps et à l'automne, mais si les conditions climatiques sont favorables, ce cycle peut s'accélérer et de nouvelles limaces peuvent apparaître tout au long de l'année
- La limace noire réalise un seul cycle dans l'année, à l'automne, pour trouver des adultes fertiles l'été suivant.

Il existe 3 méthodes d'observations directes :

- **A l'œil nu** : lorsque l'humidité est au rendez-vous, il suffit de se rendre dans les parcelles à la tombée de la nuit ou au petit matin (avant le lever du soleil si possible) pour savoir si les limaces sont présentes.
- **Avec différents matériels** : les moyens d'intercepter les limaces comme les sacs d'engrais (plastique ou jutes), les planches en bois, les cartons etc. sont relativement efficaces.
- **Avec des pièges anti-limaces** : les pièges créent les conditions idéales pour inciter les limaces à y rester en surface, ce qui permet de les observer, les compter, les identifier, évaluer leur stade etc.

Photos 1 et 2 : Attaques précoces de limaces à la levée : les graines sont rongées et vidées



Photo 3 : Attaque de limaces après la levée : les feuilles sont effilochées et trouées
Présence de trous, d'encoques sur les feuilles





En céréales à paille, lorsque **le niveau de limaces piégées atteint environ 20 limaces par m²**, il est préconisé d'appliquer un premier anti-limaces avant le semis. Au-delà du stade 3 feuilles, il n'est plus utile de traiter car la céréale compense par son tallage

Deux molluscicides confirment ainsi leur intérêt : SLUXX HP (concentré à 3 %, dose de 7 kg/ha) et IRONMAX PRO (concentré à 2,42 %, dose de 7 kg/ha), qui font figure de référence parmi les solutions à base de phosphate ferrique. L'effet sur la mortalité des limaces avec ces solutions n'est pas immédiatement visible après l'application : il faut souvent attendre 3 à 6 jours pour constater une efficacité. 8 à 9 jours après (J+8/9), les deux produits présentent des résultats comparables.

Les services rendus par l'association blé/féverole

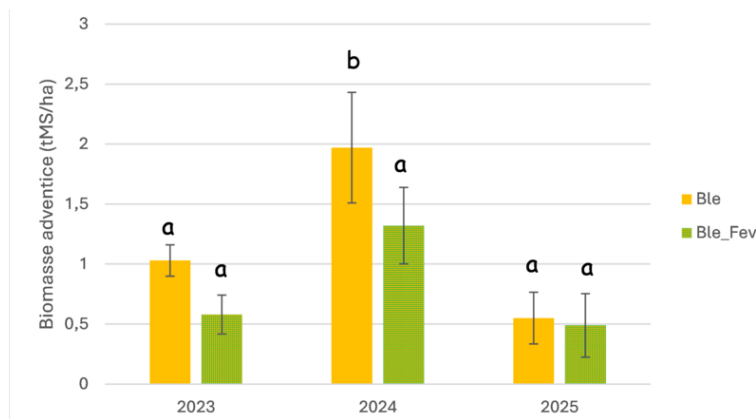
Les associations de cultures sont identifiées comme levier agronomique intéressant dans les rotations de cultures. Elles occupent 13 % de l'assolement en agriculture biologique et sont mises en œuvre quand les débouchés sont possibles. L'association Blé-Féverole est notamment très utilisée en Nouvelle-Aquitaine pour hausser le taux de protéine du blé et atteindre la valorisation meunière. Pour aller plus loin, le projet FAIRE BIO (pilote par la chambre d'agriculture Pays de la Loire) a étudié les bienfaits de cette association sur d'autres aspects : régulation des bioagresseurs et bénéfices pour la biodiversité. Des essais ont été mis en place en micro-parcelles par la Chambre d'agriculture à la ferme de Thorigné d'Anjou (Figure ci-dessous).

Blé 100 %		Blé 100 % + Féverole 25 %		
	Blé	Blé	Féverole	
Variété	GENY	GENY	AXEL	
Densité de semis	 380 grains/m² pour PMG = 45 167 kg/ha	 380 grains/m² pour PMG = 45 167 kg/ha	 10 grains/m² pour PMG = 510 51 kg/ha	
% densité pure	100 %	100 %	25 %	
Années d'essai		2023	2024	2025

Modalités testées lors des essais menés à Thorigné d'Anjou (49). La variété de féverole utilisée en 2025 était IRENA.

La féverole, une alliée pour gérer les adventices dans le blé tendre d'hiver

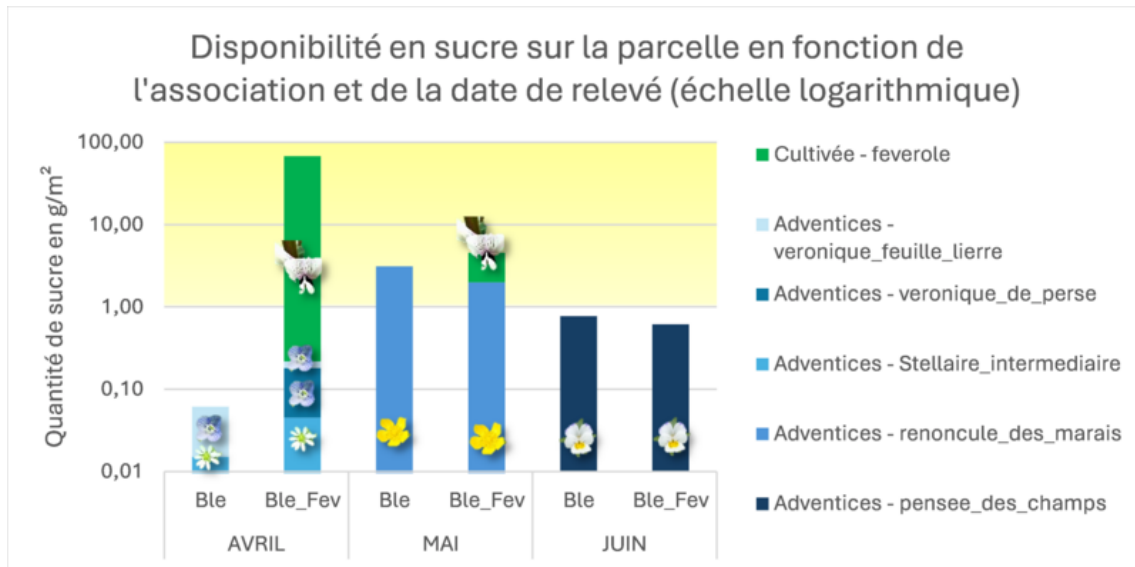
Même avec une densité faible (25 % de la dose = 10 grains/m²), la féverole a permis de baisser la biomasse adventice de 32 % en moyenne à floraison du blé par rapport à un blé semé en pur. Cela a été particulièrement marqué en 2024, année très humide, avec une baisse significative moyenne de 0.650 TMS/ha de biomasse adventices par rapport au témoin blé semé en pur. Ces essais, conduits derrière un précédent prairie, ont profité malgré tout d'une pression initiale globalement maîtrisée. D'ailleurs, en 2025, l'association n'a pas joué sur la biomasse adventice probablement car la pression était déjà faible dans l'essai (moins d'1 tMS /ha).



Biomasse adventice moyenne dans les micro-parcelles de blé associées ou non. Les barres indiquent l'écart type. Des lettres différentes indiquent des différences significatives ($p < 0,05$)

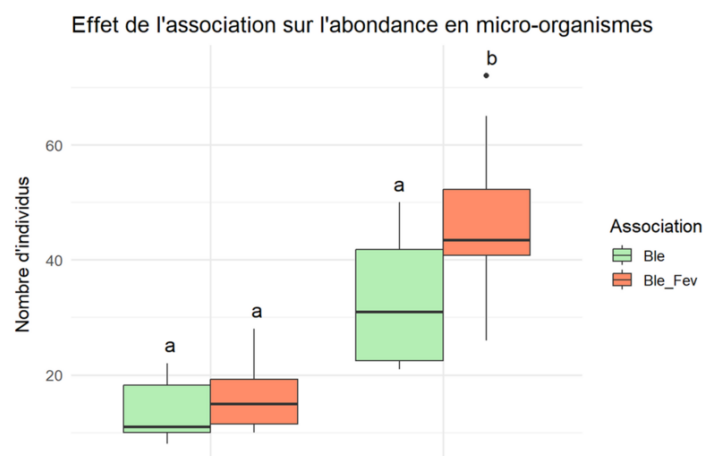
L'association céréale-protéagineux, un atout pour la biodiversité

Dans un contexte de déclin de la biodiversité, la présence de féverole dans une céréale permet d'augmenter les ressources alimentaires pour les pollinisateurs au sein de la parcelle cultivée. L'association blé-féverole met à disposition des ressources mellifères en début de saison avec des apports en nectar importants. Les mesures de sucre fourni par les fleurs ont été faites uniquement en 2025. Les autres apports en nectar au sein de la parcelle proviennent des adventices mais en quantité plus faible. En revanche, les adventices permettent d'avoir des périodes d'apports plus étalées dans le temps et diversifient les types de fleurs et leur accessibilité. D'autres éléments paysagers comme les haies ou les bordures de champs permettent d'apporter de la complémentarité à l'échelle du paysage et dans le temps.



La féverole stimule la petite faune du sol

Faisant partie des légumineuses, la féverole présente un intérêt pour la fertilité du sol à l'échelle de la rotation. Or, des effets bénéfiques sur la mésofaune du sol ont été observés dès l'année de mise en culture. En effet, l'essai 2025 a montré que les décomposeurs de matière organique du sol, de type collemboles, étaient plus présents, en mai, dans l'association que dans le blé conduit en pur. En moyenne, on compte plus de 47 individus par échantillon prélevé (un échantillon = 98 cm³, soit 0,10 Litres) dans la modalité en association pour près de 33 individus dans la modalité en blé pur. Aucune différence significative n'est observée sur d'autres décomposeurs de type acariens. Les conditions de l'année étaient particulièrement sèches, ces mesures devraient être répétées pour étudier la faune du sol dans un contexte plus favorable.

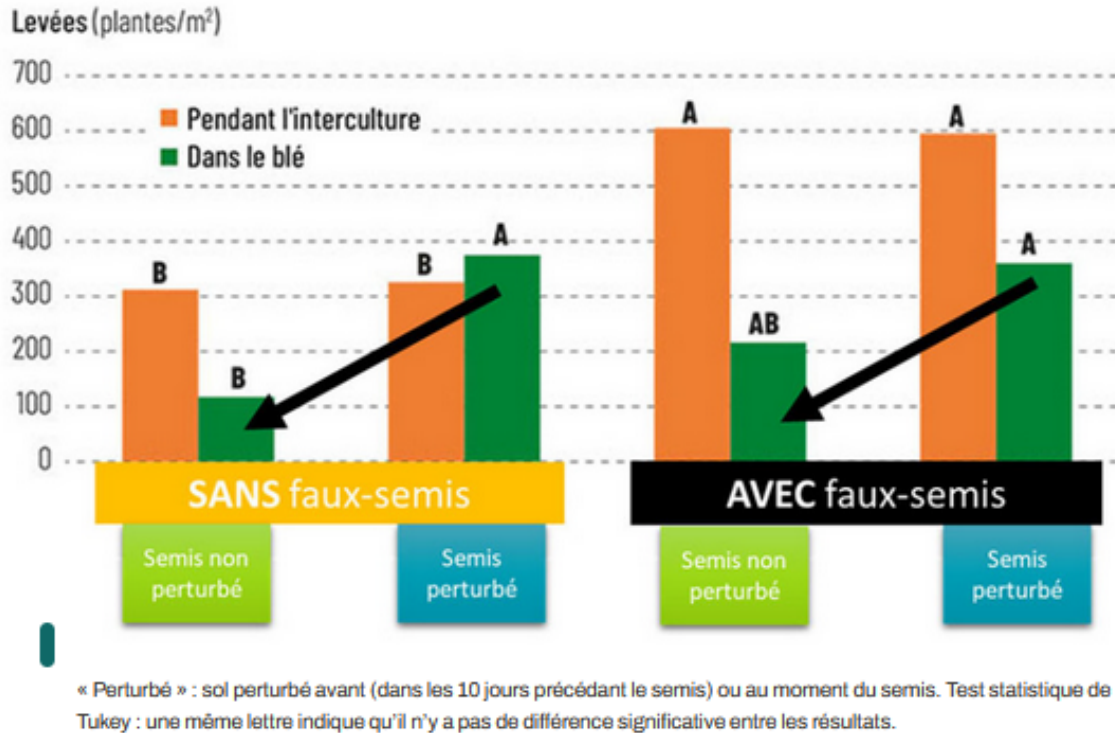


Graphique de type Boxplot (ou boîte à moustache) montrant la quantité de collembole ou d'acarien en mai, dans la culture de blé pur comparé à l'association blé-féverole. Le trait noir représente la médiane (et non la moyenne). 50 % des observations se trouvent à l'intérieur de la boîte.

Impact du travail du sol et des faux semis sur les levées d'adventices

Pour limiter les levées de graminées dans la culture, il faut stopper le travail du sol 2 à 3 semaines avant semis et ne pas créer trop de terre fine au semis. Le regroupement de 4 essais menés par ARVALIS sur blé comparant des modalités avec ou sans perturbation du sol montrent une réduction des levées de graminées dans le blé lorsque le sol n'est pas perturbé avant et au moment du semis (*figure ci-dessous*). A noter que ces essais sont annuels et permettent uniquement de conclure sur l'effet à court terme des faux-semis. Des travaux sont en cours pour étudier leur effet à long terme.

Figure 1 : Levées de ray-grass pendant l'interculture et dans le blé suivant en fonction de la gestion de l'interculture et du semis – 4 essais entre 2007-2008 à Boigneville (91) et 2014-2015 à Crestot (27)



Quoi qu'il en soit une structure motteuse sera défavorable à la levée des adventices et évitera la formation d'une croûte de battance trop rapidement après les premières pluies.

Contrairement aux idées reçues, la pratique des faux-semis à l'interculture n'a pas d'effet sur les levées d'adventices dans la culture d'hiver suivante. C'est ce qui ressort de l'analyse de 58 essais annuels par les partenaires du projet COMBHERPIC. Ils ont rarement observé, à court terme, une réduction significative des levées d'adventices dans le blé ou le colza après des faux-semis. En revanche, la perturbation du sol lors du semis ou les jours précédents favorise systématiquement les levées d'adventices en culture.

Ce qui est important de savoir sur le faux-semis (d'après Alain Rodriguez de l'ACTA)

95 % des levées ont lieu dans les 5-10 premiers cm du sol.

Le salissement observé sur la parcelle correspond à 8-10 % du stock semencier présent dans les 5-10 premiers cm du sol en culture d'hiver et de 10-12 % en cultures de printemps. Ce sont ces levées d'adventices qu'il faut viser avant de semer la culture principale.

Sur culture d'hiver le faux semis apporte peu de résultats sur le salissement de la culture. Par contre, en culture de printemps le faux semis est très efficace et permet de réduire significativement le salissement dans la culture.

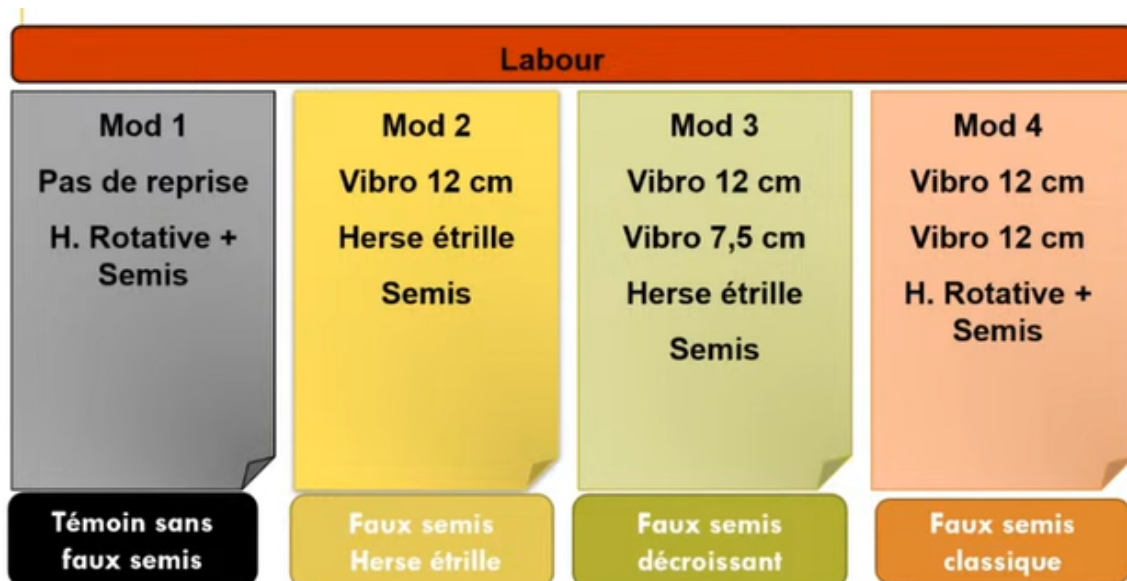
Le faux-semis consiste à faire lever les adventices qui seront détruites au plus près du semis par un travail du sol très superficiel. C'est différent du déstockage qui consiste à faire lever les adventices qui seront détruites durant l'interculture.

Chaque passage doit être moins profond ou équivalent au précédent pour éviter de remonter des graines.

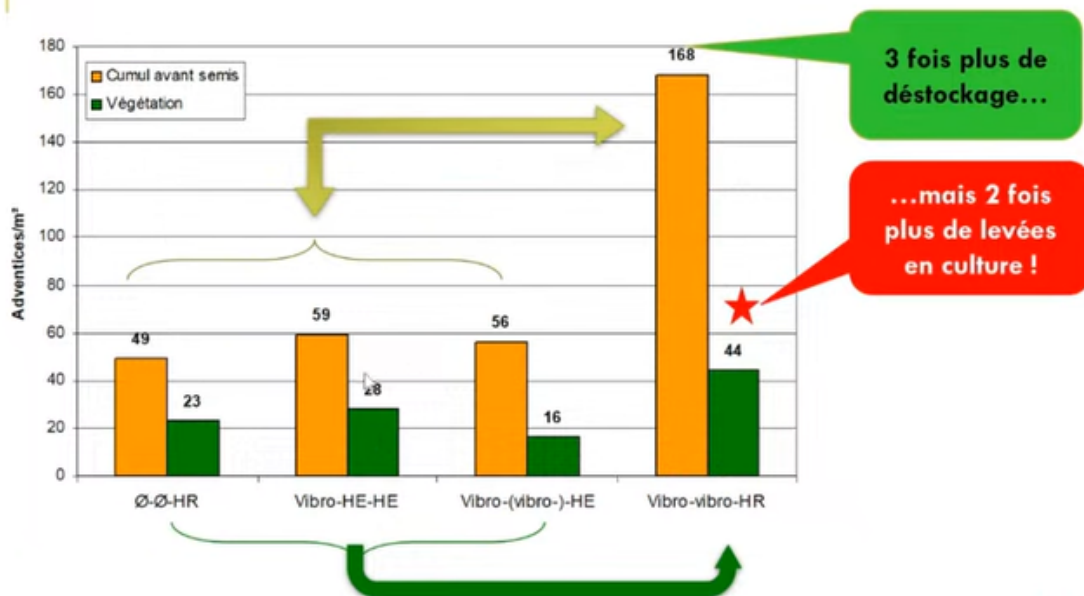
Synthèse de 3 essais en AB de 2009 à 2013

Le labour détruit les espèces avec un fort taux annuel de décroissance mais stock les espèces à faible TAD (ambrosie, datura, xanthium...). Le faux semis déstocke mais le dernier passage remonte les graines et réactive leur germination dans la culture.

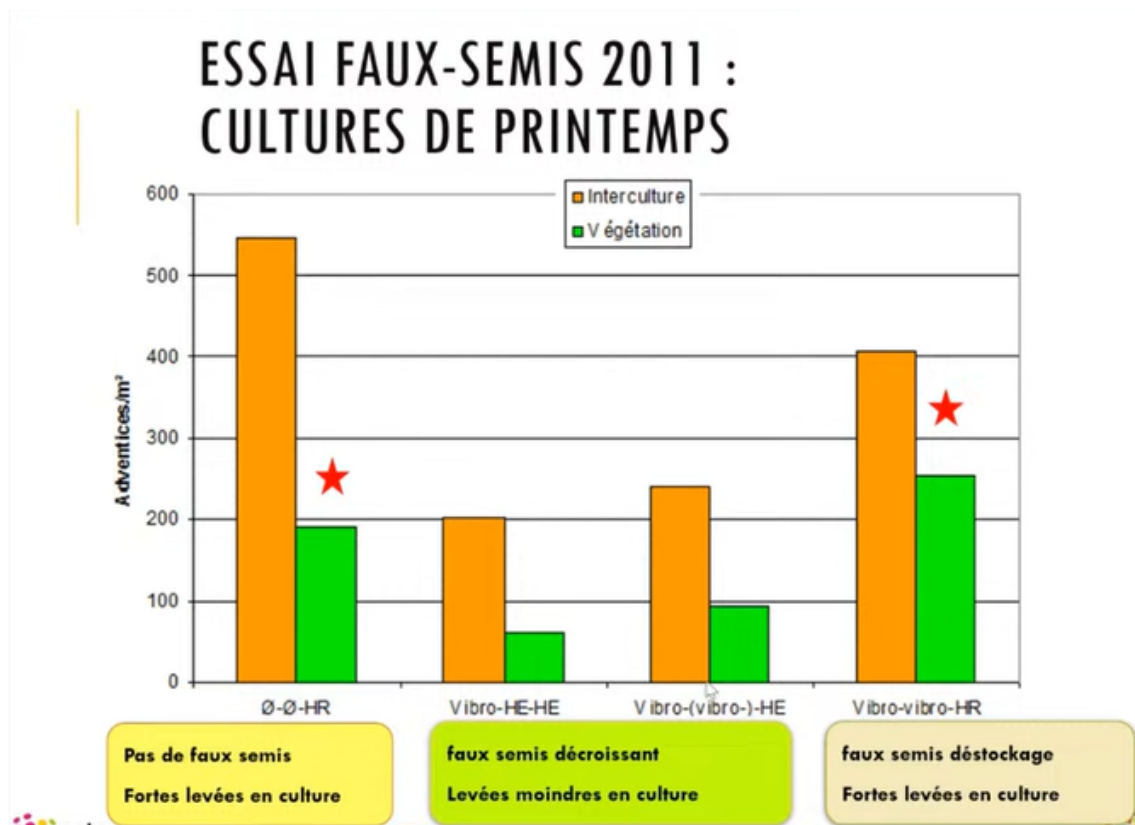
ESSAI FAUX SEMIS 2011



ESSAI FAUX-SEMIS 2011 : CULTURES D'AUTOMNE



Les résultats montrent que semer avec la rotative provoque deux fois plus de levées dans la culture suivante qu'un semis au semoir seul (différence entre la modalité 3 et 4). La rotative remet en germination les adventices. Fort de ce constat il faut adapter sa stratégie de désherbage mécanique et passer à l'aveugle ou dès le stade 3 feuille de la céréale pour gérer les levées induites par le semis avec la herse rotative. Le constat est le même sur culture de printemps (figure ci-dessous). L'utilisation de la herse rotative pour semer induit 2 fois plus de levées dans la culture suivante que les modalités au semoir seul.



Sélectionner pour le bio et en bio ?

La notification du premier MHB – matériel hétérogène biologique – français marque l'arrivée de nouveaux types variétaux adaptés à la bio et évolutifs, pour faire tampon face aux aléas climatiques. La sélection pour le bio, en bio, est aujourd'hui une réalité, mais reste largement à développer.

Le règlement bio définit le MHB comme « un ensemble végétal d'une espèce donnée caractérisé par une grande diversité génétique et phénotypique », produit en bio. Ce n'est pas un mélange de variétés – les parents ne doivent pas être connus –, encore moins une variété, qui se définit notamment par son aptitude à être reproduite sans changement. Le MHB se caractérise par sa capacité à évoluer et à s'adapter aux conditions de culture. De fait, sa nature dynamique ne permet pas son inscription au catalogue, car il ne respecte pas les critères de distinction, homogénéité et stabilité – DHS – qui caractérisent les variétés « classiques ». Une simple notification au Geves, organisme de gestion de la liste des MHB en France pour le ministère de l'Agriculture, autorise la procédure de commercialisation des semences.

Pop'Orvilliers, premier notifié en France

Un premier MHB français a été notifié en 2024 : le blé tendre Pop'Orvilliers. Six parents, essentiellement des variétés de pays du Bassin parisien, ont été croisés en 2015 avec l'appui d'Isabelle Goldringer, chercheuse à l'Inrae. Puis la descendance a été cultivée en bulk – les grains récoltés semés en mélange – par Adrien Pelletier, agriculteur bio, sur la Ferme d'Orvilliers près de Dreux (Eure-et-Loir). Le producteur s'attelle depuis une dizaine d'années à la création de variétés de blé en développant leur sélection sur des sols bio dès la première génération, que ce soit pour du MHB, très diversifié, ou pour l'obtention de variétés visant l'inscription au catalogue. « Lors des processus de sélection variétale, il faut prendre en compte les mécanismes d'interaction du vivant – entre autres dans les sols – dès le départ », soutient l'agriculteur-sélectionneur.

Retrouver l'article en entier [ici](#).

Pour vous procurer du Pop'Orvilliers [c'est par ici](#).

Les échos du marché

Une évolution positive du marché bio sur la période récente

L’Agence Bio a présenté les chiffres du marché bio du 1e semestre 2025 lors du salon Tech&Bio. Sur le 1e semestre 2025 les ventes, en valeur, ont progressé en grande distribution. C’est une première en 4 ans. Constat à tempérer dans la mesure où, d’après une analyse du cabinet Retail&Detail, les volumes de produits de grande consommation vendus en GMS ont continué à baisser de janvier à juillet pour n’augmenter qu’au mois d’août.

L’Agence Bio évoque des « signes » de reprise, qui devront être confirmés dans les mois à venir. La bonne dynamique de la GMS sera fondamentale pour relancer les filières car ce débouché pèse 47% du marché tous produits confondus. Cette proportion atteint même 60% pour les produits d’épicerie et les produits laitiers. La conjoncture en magasins bio s’inscrit dans la lignée de l’année 2024 (voir ci- dessous). La vente directe accélère sa croissance par rapport au 1e semestre 2024.

La consommation bio a repris 4.1% (en valeur) sur les 12 derniers mois.

Evolution des ventes de produits bio au 1^e semestre 2025 (source : Agence Bio)

	GMS	Magasins bio	Vente directe	Artisans commerçants
1 ^e semestre 2025 vs 2024	+1.4%	+6.2%	+8.8%	+1.4%
1 ^e semestre 2024 vs 2023	-5%	+8.4%	+3%	Stable

Le marché de la nutrition animale

Après 2 années de baisse la production d'aliments composés se stabilise. Il y a eu une importante baisse sur la filière porc qui se stabilise en 2025. La filière volaille représente 3/4 de la production d'aliments composés et cette dernière repart doucement cette année.

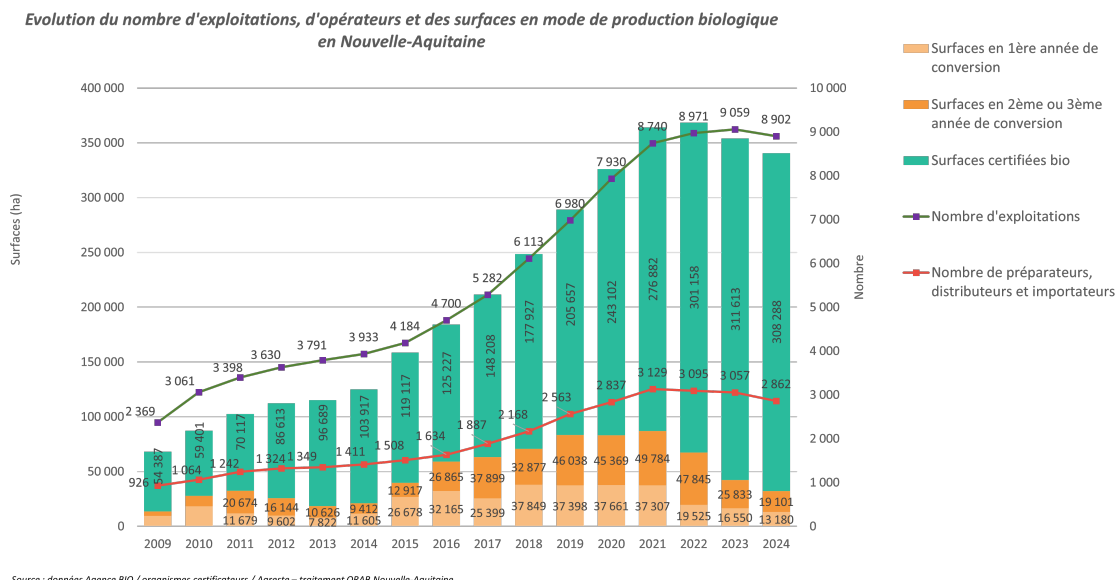
Qu'en est-il de la production ?

En ce qui concerne les exploitations bio en 2025 en Nouvelle-Aquitaine, elles passent de 8902 à 8761. Les opérateurs aval diminuent aussi : de 2862 à 2855.

Les surfaces certifiées bio se sont maintenues en 2024 et pas de chiffres consolidés pour 2025. Par contre, nous avons un ralentissement net des conversions. En grandes cultures, des baisses significatives sont enregistrées en 2025. Le bilan est négatif : 77 nouveaux et 170 arrêts. Les arrêts concernent plus les exploitations dont les Grandes Cultures ne constituent pas l'atelier principal. On est à -3% sur les GC en production principale. Le département 47 repasse devant les Deux-Sèvres en termes de nombre d'engagés avec un atelier grande culture. Dans la Vienne, on perd 15 exploitations céréalières en 1 an. En tout, on a perdu 100 fermes avec un atelier grandes cultures en 2 ans sur la Région et ce sont plutôt des mixtes et des exploitations engagées depuis moins de 10 ans.

En Gironde, les arrachages de vignes favorisent le développement de surfaces en grandes cultures.

Le graphique ci-dessous montre que nous ne sommes pas sur des déconversions massives mais plutôt sur l'atteinte d'un plateau et d'une stabilisation du nombre de ferme. Il faut retenir qu'en France, une installation sur 2 se fait en bio donc la bio reste très attractive.



Bilan de la collecte

Après une moisson 2024 historiquement mauvaise et deux années de crise de marché, le bilan provisoire fait dans le cadre de la commission grandes cultures de la FNAB situe la moisson 2025 dans la moyenne d'une année « normale »

en matière de rendement, mais avec de la variabilité. Variabilité intra-régionale et variabilité entre cultures d'hiver (globalement ratées du fait des fortes précipitations) et cultures de printemps. L'été sec, marqué par quelques coups de chaud a pénalisé les zones intermédiaires (sols peu profonds). De manière générale les collecteurs seraient plutôt satisfaits de la qualité des grains. Les prix d'acompte seraient globalement à la hausse (pas une vérité partout). Après 3 ans de difficultés économiques pour les fermes marquées par de nombreuses déconversions, la campagne 2025/2026 se présente sous de meilleurs auspices.

Blé

Le bilan de campagne pour le blé sur notre région est plutôt satisfaisant avec des rendements moyens à bons et des qualités correctes. La Nouvelle-Aquitaine produit 11% de la collecte nationale de Blé bio. Au Niveau du Stock de report, on est à -46%. On est sur une Collecte de 280 500 T qui augmente de +40% (+80 000T). On s'attend aussi à une baisse des importations mais elles sont quand même nécessaires pour les FAB. Total des ressources +5%.

Au niveau des utilisations, on repart sur de la croissance après la stabilisation de début d'année. En Meunerie +1% pour le blé / FAB utilisation +6% (c'est un retour au niveau normal mais il faut voir en 4 céréales : on est à +2%).

Déclassement on est sur 4000T : 2000T dus au travail du grain / 2000T dus au sujet caries. (On parle des lots livrés avec transfert de propriétés à l'OS).

Stock final à +13% (82 000 T) à 3,2 mois. Correct

Orge

Collecte +28% (82 000 T). Total ressources +17%

Utilisation FAB +23% (l'orge rentre bien dans les formules car le prix le permet, en aliments porc et volaille), Malterie -7%. (Baisse de la conso de bière même s'il y a des projets vers les spiritueux, ça ne tire pas forcément les volumes)

Stock à 3 mois. Stock de report à 19000T très lourd, historiquement on n'a jamais eu autant de stock.

Les exports à 15000T ne sont pas faits et ce volume pourrait venir alourdir encore le stock final.

Triticale

Collecte +31% (62 000 T)

Utilisation FAB +10%

Stock final +12%, 2,1 mois (proche de l'année de dernière, équilibré voire tendu).

Les FAB pourront intégrer le triticale dans les formules et ceci permettra de limiter les imports de blé / le triticale est moins cher que le blé.

Maïs

Collecte -17% (115 000 T)/ (on ne s'attendait pas à une telle baisse) total ressources -13%.

Utilisation FAB -10% / total utilisation -14%

Stock final : 4,2 mois, -9%. Stock extrêmement tendu.

L'export est déjà fait.

Le maïs : on consommera ce qu'on peut consommer à cause de la baisse de la collecte.

Cette baisse de collecte est très importante : sur les maïs en sec, le rendement est divisé par 2 mais en irrigué les rendements sont corrects : l'irrigué représente seulement 15% des surfaces. Ce bilan va sans doute favoriser l'import de blé.

BILAN 4 CEREALES

Le C2 s'importe de nouveaux pour diminuer les couts.

Les agriculteurs ont de plus en plus de mal à s'engager surtout dans le sud.

Collecte +20% (531 000 T)

Malterie -7%, FAB +2%, Meunerie +1%

Avoine

Bilan compliqué sur l'avoine. Augmentation des volumes +107% sur 2 mois de production. Toute la qualité est bonne. Besoin d'un bilan des utilisations : à faire.

Les opérateurs ont sécurisé leurs appros via des contrats pluriannuels.

Féverole

FAB+6%. Collecte = 32 500 T

Baisse des exports : On espère trouver des solutions à l'export mais ce n'est pas encore fait (comme l'orge).

Stock de report 4,1 mois. +38%. Stock historiquement haut.

Avec une bonne collecte, les FAB n'ont pas la capacité de consommer l'ensemble des protéagineux pour des questions techniques. Même s'il y a encore des interrogations sur son application obligatoire fin 2026, la réglementation des 100% protéines bio en alimentation volaille vient impacter les utilisations de féverole consommée avant. Certains opérateurs sont en train d'étudier de nouvelles voies de valorisation pour la féverole.

Pois

Collecte +54% (10 000 T). Utilisation -6%.

Stock final +16%, 2,7 mois. 2183T volume limité dans un bilan global, donc pas de sujet.

Oléo-protéagineux

En ce qui concerne le bilan de campagne :

CENTRE OUEST

Colza rendements moyens hauts

Tournesol rendements hétérogènes et plus faibles

Protéagineux de printemps décevants : pas de rendement moyen, pas consolidé.

SUD

Rendements corrects sur les parcelles irriguées voir des rendements records sur certaines parcelles. Sojas plutôt bons en termes de qualités (moins de 20% de déclassement en Alimentation Animale)

Tournesol : Rendements de 5 à 15% plus faibles, très hétérogènes liées aux dates de semis + climato + prédation oiseaux (orages de grêles et pluie). Étant

donné qu'en tournesol, les rendements sont plus faibles et hétérogènes, ça ouvre les réflexions sur l'import pour couvrir les besoins des outils de trituration. On va manquer de tournesol pour la 2^e année consécutive. L'offre fait le prix : les prix vont remonter. Cette conjoncture permet de redonner de l'intérêt au colza.

Cultures secondaires

Lentille : Collecte = 8456 T (+11%). Le marché va se tendre. Des opérateurs avaient demandé de l'origine France mais se fournissent toujours à l'import.

Pois-Chiche : Collecte = 3430 T (-1%). Mauvais rendements à cause de la sécheresse. La demande des marchés est présente.

Lin : Collecte = 2342 T (-21%). Attentes sur les teneurs en acide cyanhydrique. Problèmes de cadmium détecté (aussi sur la cameline).

Epeautre : Collecte = 3767 T pour le grand épeautre (+150%) et 2089 T pour le petit épeautre (-26%). Année correcte, la demande est présente. On va vers un marché tendu.

Sarrasin : Collecte = 5285 T (-33%). Baisse des volumes, rendements mauvais. Risque de datura + contamination au prosulfocarbe : concurrence du sarrasin d'import.

Seigle : Collecte = 4908 T (+101%) la collecte est multipliée par 2 mais la demande est présente

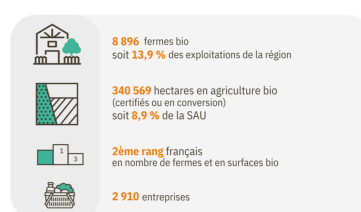
Retrouvez l'intégralité de la note marché de la FNAB [ici](#) ainsi que la note marché d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine [ici](#).

Ressources techniques



Docuthèque

Dans cette rubrique, vous



Les chiffres de la bio

Depuis 2017, un
Observatoire Régional de



ProFilBio est un magazine trimestriel rédigé et publié conjointement par la Fédération Régionale d'Agriculture Biologique et Chambre régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

ProFilBio c'est 3 numéros par an, c'est **gratuit**, c'est envoyé par mail.

Retrouvez la revue

trouverez les différentes ressources techniques éditées par Bio Nouvelle-Aquitaine.

Accéder à la docuthèque

Filière grandes cultures
Bio Nouvelle Aquitaine participe aux commissions Grandes Cultures pilotées par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine. Ces commissions sont des lieux d'échanges et de débats ayant pour objectif de conduire des réflexions et des négociations interprofessionnelles ancrés dans une véritable stratégie régionale.

l'Agriculture Biologique (ORAB) partagé a été mis en place en Nouvelle-Aquitaine.

Cet observatoire est un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics et les professionnels, en traitant les données statistiques fournies par l'Agence bio ou collectées lors d'enquêtes spécifiques, afin d'analyser les dynamiques de conversions et les filières régionales, de l'amont à l'aval.

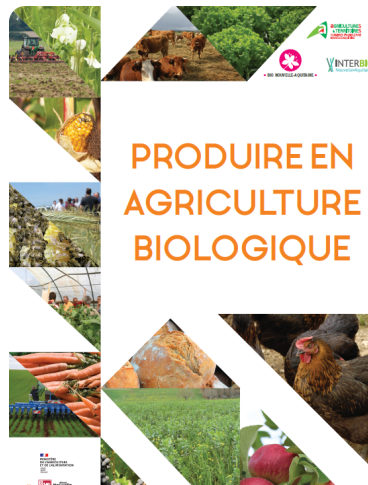
Retrouver les chiffres de la bio

Commission grandes cultures



Les aides bio

Bio Nouvelle-Aquitaine met à votre disposition un ensemble d'études et de documents technico-économiques pour vous



Guide formation

Bio Nouvelle-Aquitaine accompagne ses adhérents par une offre de formations large allant de la production à la commercialisation des

permettre de comprendre le fonctionnement concret d'une ferme bio, que vous pouvez retrouver dans notre docuthèque. Nous pouvons vous accompagner pour comprendre les réglementations, appréhender les aides envisageables, étudier la viabilité d'un projet. N'hésitez pas à contacter un conseiller.

Retrouvez la note de septembre 2025



Réglementation

La réglementation bio s'articule autour d'un texte-cadre, de règlements d'application européens et d'un guide de lecture français. Ce dernier est révisé régulièrement dans le cadre de Comités Nationaux de l'Agriculture Biologique (CNAB), réunis sous l'égide de l'INAO et du Ministère de l'Agriculture. Ces CNAB sont donc primordiaux quant à l'application de la réglementation bio en France.

produits biologiques en passant par leur transformation. Nos formations sont organisées dans tous les départements de la région, notre catalogue est mis à jour régulièrement avec de nouvelles dates, lieux et thèmes.

Catalogue formation

Retrouver la dernière note

REDACTION

Thomas CHANANE / 06 46 65 26 62 / t.chanane@bionouvelleaquitaine.com
 Alexandre TRICHEUR / 06 16 68 11 61 / a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com
 Baptiste Soubeyran / 07 83 17 80 44 / b.soubeyran@bionouvelleaquitaine.com

Les conseils ci-dessus sont indicatifs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de l'auteur. Le producteur.rice professionnel.le averti.e, restant seul.e responsable de ses choix.

L'existence de ce document est rendue possible grâce aux producteur.trice.s bio qui adhèrent à leur groupement départemental. Merci à eux !

Ce bulletin est édité avec le soutien financier de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bio Nouvelle-Aquitaine

322 BOULEVARD JEAN-JACQUES BOSC, 33130, BEGLES

Cet email a été envoyé à a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

